



Association canadienne de santé publique
Assemblée générale annuelle 2016

Mercredi 15 juin 2016 • 12 h – 14 h

Centre Sheraton de Toronto • Salle de bal Civic, deuxième étage
123, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario)

Procès-verbal

Présidente du conseil d'administration de l'ACSP : Ardene Robinson Vollman

1.0 Mot d'ouverture

L'assemblée est ouverte à 12 h 20.

La présidente, Ardene Robinson Vollman, souhaite aux délégués la bienvenue à l'assemblée générale annuelle (AGA) 2016 de l'Association canadienne de santé publique (ACSP), présente les membres du c.a. de l'ACSP et salue les anciens présidents du c.a. qui sont dans l'assistance.

L'AGA est l'occasion pour les membres de s'informer des affaires de l'Association, de poser des questions et de formuler des commentaires sur ses activités et son orientation stratégique. Il est encourageant de voir les membres assister en grand nombre à l'AGA, et de voir aussi le nombre croissant de participants étudiants. Votre implication active est essentielle au travail de l'Association.

Plusieurs points de nature administrative nécessiteront des motions en séance. Les commentaires détaillés sur des questions de politiques de santé publique émergentes doivent de préférence être adressés lors du Forum de réflexion, qui aura lieu jeudi à 9 h dans la salle de bal Osgood Est. À tout moment de l'année, les membres peuvent soumettre, sur le portail des membres du site Web de l'ACSP, des projets de positions ou d'énoncés de politiques, en définissant clairement l'enjeu et la raison pour laquelle l'ACSP devrait prendre position sur cet enjeu.

2.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 27 mai 2015 à Vancouver (Colombie-Britannique)

Motion : *Shannon Turner/Lynn McIntyre*
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter tel quel le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 27 mai 2015 à Vancouver (Colombie-Britannique).
.../ADOPTÉE

3.0 Adoption des états financiers audités de 2015

Annie Duchesne, présidente du Comité des finances, présente les états financiers audités de 2015 inclus dans la trousse d'information de l'assemblée. Le Comité des finances et le conseil d'administration

ont examiné ces états et recommandent tous les deux qu'ils soient approuvés.

De 2012 à 2014, l'ACSP a pu réaliser un excédent chaque année, ce qui a reconstitué la réserve assujettie à des restrictions et créé une petite réserve non assujettie à des restrictions. En 2015, en raison d'une baisse des activités de projet, l'Association a accusé un déficit d'environ 267 000 \$, légèrement moins que le déficit prévu de 280 000 \$. La réserve non assujettie à des restrictions a pu couvrir cette éventualité.

La lettre des auditeurs décrit les conditions générales de l'audit; une fois de plus, l'ACSP a obtenu un audit favorable. La situation financière de l'ACSP est à l'égal de celle de 2014; les divergences sont insignifiantes ou s'expliquent par des écarts temporaires d'une année à l'autre. La réserve non assujettie à des restrictions a été réduite de 267 000 \$ comme prévu, et la réserve assujettie à des restrictions reste inchangée. L'état des résultats représente les recettes et les dépenses des principaux domaines d'activité. On notera la diminution des recettes des projets et de la conférence et la diminution consécutive des recettes du Siège social, laquelle a entraîné le déficit. L'état des flux de trésorerie montre que l'Association est en bonne santé malgré le déficit de 2015.

L'année 2015 a été difficile sur le plan financier, mais 2016 devrait se terminer sur un petit excédent pour l'organisme. Le c.a. et le personnel collaborent étroitement à trouver de nouvelles sources de recettes pour l'Association afin qu'elle retrouve sa stabilité financière. Si nous voulons respecter notre mandat, il faudra diversifier nos sources de recettes et en trouver de nouvelles, ce qui nous permettra d'accomplir notre mission. Il est permis d'espérer que le changement de l'environnement à Ottawa ouvre de nouvelles possibilités d'activités financées.

Le conseil d'administration, ainsi qu'un Comité des finances très qualifié et dévoué, continue à veiller très attentivement au bien-être financier de l'Association et est prudemment optimiste pour l'avenir.

Questions et discussion

Kristen Neuwok demande où figurent les cotisations des membres dans les états financiers audités. Ces recettes ne correspondent pas à un objet de dépense; elles sont regroupées dans les recettes du Siège social. En 2015, elles ont représenté environ 75 000 \$. Paul Hasselback fait le commentaire que les états financiers ont été bien présentés, avec un niveau de détail suffisant.

Motion : *Paul Hasselback/Eric Young*
 QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter tels quels les états financiers audités de 2015 de l'Association canadienne de santé publique. *.../ADOPTÉE*

4.0 Nomination de l'auditeur de l'ACSP pour 2016

Depuis les cinq dernières années, l'ACSP travaille avec BDO Canada; nous sommes satisfaits des services de ce cabinet, mais il est bon, sur le plan de la gestion, de lancer un appel d'offres de services d'audit après avoir entretenu des liens avec un même cabinet pendant plusieurs années. Le personnel a lancé un tel appel d'offres auprès de 11 cabinets de comptables professionnels agréés basés à Ottawa. Huit ont répondu avec des prix très divers, et le cabinet OHCD LLP a proposé des prix nettement plus avantageux que les autres. Le personnel a interviewé les trois références fournies par OHCD, qui sont toutes des clients depuis 10 ans ou plus, et les trois ont vivement recommandé OHCD. Le Comité des finances et le conseil d'administration de l'ACSP recommandent tous les deux que le cabinet OHCD LLP soit nommé auditeur de l'ACSP pour 2016.

Motion : *Marjorie MacDonald/James Chauvin*
 QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer le cabinet OHCD LLP auditeur de l'ACSP pour 2016. *.../ADOPTÉE*

5.0 Rapport annuel à l'AGA

Ardene Robinson Vollman, présidente de l'ACSP, et Suzanne Jackson, présidente désignée de l'ACSP, présentent ensemble le rapport annuel. Tous les documents cités dans le rapport sont accessibles sur le site Web de l'ACSP. L'année 2015 a été une autre année occupée et productive pour l'Association en ce qui concerne l'élaboration et la communication d'options politiques fondées sur les données probantes.

- En vue de l'élection fédérale de 2015, l'ACSP a conçu un site Web, *Campagne 2015*, pour partager l'information de santé publique pertinente pour l'élection sur les thèmes correspondant à ses priorités.
- L'ACSP a soigneusement examiné les lettres de mandat du nouveau gouvernement libéral pour la ministre de la Santé et d'autres ministres fédéraux afin de déterminer les points d'interaction les plus

efficaces pour faire progresser nos initiatives d'action sociale. Ce travail a été nécessaire pour préparer la première rencontre officielle entre l'ACSP et la ministre de la Santé, l'honorable D^{re} Jane Philpott, en décembre 2015.

- L'ACSP appuie un dialogue national devant mener à la formulation d'une réponse de santé publique aux changements écosystémiques à l'origine des déterminants de la santé. Lancé en mai 2015, son document de travail, *Les changements globaux et la santé publique : Qu'en est-il des déterminants écologiques de la santé?*, est au cœur du débat, car il met clairement en contexte les conséquences de la modification du milieu et propose une série de recommandations pour l'avenir. L'ACSP est déterminée à faire avancer cet effort avec des partenaires nationaux et internationaux, d'après les recommandations du document de travail, pendant très longtemps encore.
- L'ACSP a continué à promulguer une nouvelle démarche de gestion des substances psychotropes illicites au Canada, ancrée dans les principes de la santé publique, des droits de la personne et de l'équité en santé. En plus de faire valoir la perspective de la santé publique dans la contribution du Canada à la session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à la drogue et de préconiser le renouvellement du permis d'InSite, l'Association appuie activement une réforme de la politique sur le cannabis conçue sous l'angle de la santé publique au Canada.
- Plus de 800 délégués ont assisté à la conférence annuelle en mai 2015 à Vancouver. Le programme de trois jours a réussi à rassembler la communauté de la santé publique pour partager les fruits de ses recherches et discuter de solutions fondées sur des données probantes durant plus de 30 panels et ateliers, 200 présentations orales et 40 présentations d'affiches. Avec la réaction remarquable à la demande de communications – près de 500 manuscrits – la qualité de la recherche a été exceptionnelle. On remercie particulièrement Marjorie MacDonald, la présidente scientifique, qui a contribué à assurer l'excellence des présentations scientifiques.
- En 2015, la *Revue canadienne de santé publique*, sous la direction compétente de Louise Potvin, a restructuré son comité éditorial. À l'instar de celui d'autres grandes revues de santé publique, le nouveau comité éditorial de la RCSP est activement impliqué dans l'orientation de la revue, dans la gestion de son contenu et dans son fonctionnement quotidien. La diversité des membres du comité éditorial assure une couverture complète des champs de la santé publique, l'entrée dans plusieurs réseaux pertinents et un meilleur alignement du

contenu de la revue avec les développements dans notre domaine.

- Des interventions communautaires et des initiatives stratégiques sont nécessaires pour aborder les obstacles au jeu à l'extérieur pour les enfants. Dans le cadre d'un ensemble d'initiatives soutenues par la Stratégie sur le jeu extérieur de la Fondation Lawson, l'ACSP et ses partenaires, Saskatchewan *in motion* et Santé publique Ottawa, mettent au point une trousse de politiques sur le jeu risqué avec la collaboration d'acteurs du milieu. Le but est d'augmenter l'accès des enfants au jeu actif, autonome et libre à l'extérieur en abordant les préoccupations liées au risque et leur influence sur l'assurance responsabilité civile et le droit de la responsabilité délictuelle. La trousse ainsi réalisée devrait être utilisable dans les communautés urbaines et rurales.
- Le conseil d'administration a terminé son travail sur un nouveau plan stratégique pour la période de 2015 à 2020. Lancé au début de janvier, le plan comporte des objectifs stratégiques qui aideront à guider l'Association au cours des prochaines années.

Rapport du Comité de sélection

Suzanne Jackson, présidente du Comité de sélection, présente le rapport. Les membres du Comité de sélection sont :

- Claire Betker (Manitoba)
- Liliane Bertrand (Québec)
- Jacqueline Gahagan (Nouvelle-Écosse)
- Manasi Parikh (administratrice étudiante, Ontario)
- Maura Ricketts (Ontario)
- Ardene Robinson Vollman (présidente du c.a. de l'ACSP), membre d'office
- Ian Culbert (directeur général de l'ACSP), membre d'office

S. Jackson remercie Claire Betker, dont le deuxième mandat au Comité de sélection a pris fin au début de 2016, pour son implication et sa contribution à l'ACSP.

Le Comité de sélection pilote le processus par lequel les administrateurs sont élus par les membres; il offre aussi au c.a. des conseils sur les processus en cours et les nominations possibles. Depuis la dernière AGA, la composition du c.a. a changé. Au 1^{er} janvier 2016, les personnes suivantes ont entamé leur mandat de deux ans au conseil d'administration de l'ACSP :

- Annie Duchesne (Québec)
- Manasi Parikh (Ontario)
- Ann Pederson (Colombie-Britannique)
- Julie Stratton (Ontario)
- Ingrid Tyler (Ontario; temporairement affectée en Colombie-Britannique)

On rend hommage et on remercie pour leur dévouement et leur contribution les administrateurs qui ont quitté le c.a. à la fin de 2015 :

- Cheryl Armistead (Québec)
- Robert Schwartz (Ontario)
- Shannon Turner (Colombie-Britannique)

L'appel de candidatures officiel pour les élections de 2016 a été diffusé aux membres le 31 mai, la date de clôture étant fixée au 8 septembre. Les élections auront lieu en octobre et novembre. Les élections de 2016 à l'ACSP viseront à pourvoir quatre sièges d'administrateurs. On cherche des candidats et des candidates qui possèdent collectivement un agencement de connaissances, d'expérience et de savoir-faire, surtout des personnes de diverses disciplines de la santé publique qui peuvent contribuer leur expérience des besoins distincts de populations et de communauté diverses, de la finance et des affaires, ou des communications et de la mobilisation des membres. Comme toujours, nous aimerions accroître la diversité géographique et disciplinaire du c.a. Les membres sont invités à songer à briguer un siège ou à présenter la candidature d'une ou d'un collègue. Des formulaires de mise en candidature sont disponibles en ligne et sur papier au kiosque des inscriptions pendant la conférence.

6.0 Période de questions et discussion

Joel Kettner remercie et félicite les membres bénévoles du c.a. et le personnel assidu pour tout ce qu'ils accomplissent à la conférence et tout au long de l'année. À propos du nombre de membres et des recettes des cotisations, il demande comment va l'Association, ce qu'elle fait et comment les membres peuvent individuellement aider au recrutement et à la diversité.

En 2013, l'effectif était à un niveau plancher d'environ 900. Au début des années 1990, on a atteint un sommet de 1 800 membres, mais l'effectif moyen est d'environ 1 200 membres depuis les 15 dernières années. Quand les employeurs ont cessé de payer pour les cotisations, les chiffres ont baissé, et les bébé-boumeurs qui s'étaient joints parce que c'était la bonne chose à faire prennent maintenant leur retraite. Une nouvelle génération de jeunes professionnels veulent savoir quels sont les avantages de l'adhésion pour eux. Jusqu'à maintenant, quatre campagnes de recrutement ont été menées. L'an dernier, l'adhésion d'essai (gratuite pendant six mois avec une inscription à toute la conférence pour les non-membres) a attiré 375 adhésions, mais seulement 12 personnes sont devenues membres à part entière. Cette année, on a mis l'accent sur les écoles de santé publique commanditaires en leur offrant des incitations à faire adhérer leurs étudiants, ce qui a permis de recruter 300 nouveaux membres étudiants. Cet automne, on lancera une série de webinaires à l'intention des étudiants et des

jeunes professionnels. Tous les deux mois, un mentor d'une profession de la santé publique différente donnera une conférence et répondra aux questions sur le cheminement de carrière et les débouchés. Les autres mois, les webinaires porteront sur le perfectionnement des compétences : rédaction d'un CV, entrevues et réseautage. Dans les réponses au récent sondage auprès des membres, l'objectif stratégique n° 1 était que l'Association soit le porte-parole des membres et qu'elle élabore et défende des options politiques éclairées par les données probantes. Le meilleur moyen d'accroître l'effectif est de faire cela le plus vigoureusement possible afin d'attirer des membres. Les membres actuels peuvent aider en demandant à leurs collègues de se joindre à l'ACSP.

Paul Hasselback demande quelle est la ventilation de la somme de 1,6 million de dollars allouée aux projets pour déterminer où va la majeure partie du financement de la conférence et des projets.

Au cours d'une année donnée, les activités de projets sont financées par d'autres organismes, mais principalement par des sources fédérales et sont considérées comme des fonds transférés immédiatement, directement liés à l'exécution des projets. Une portion couvre les coûts indirects (finances, webmestre, TI) pour compenser les dépenses essentielles. Sous les recettes du Siège social, la conférence annuelle de l'ACSP représente environ 30 % des recettes totales et rentre généralement dans ses frais, ou est subventionnée. Les services de gestion d'événement sont différents; par exemple, ACSP a facturé environ 45 000 \$ pour la conférence « Provoquer des solutions », dont le cycle de planification était court. Pour les cycles de planification plus longs et les conférences de plus grande envergure, l'ACSP facture davantage et compense ses dépenses essentielles. Étant donné que les projets sont des ententes contractuelles avec les bailleurs de fonds et non des activités de base, ils ne figurent pas dans les états financiers audités. Ils aident à payer les factures et représentent environ 30 % des recettes. La diversification continue de nos sources de financement, notamment l'augmentation des commandites d'entreprises, la réduction du travail sur les projets, les cotisations des membres et les investissements pour élargir les sources de recettes ont réduit la dépendance de l'Association envers le financement public fédéral. En plus de continuer à solliciter des dons de charité de ses membres, l'ACSP mettra au point une campagne de dons planifiés, bien que l'on reconnaisse qu'il s'agit d'une approche délicate.

En référence au changement de gouvernement et au rétablissement du questionnaire détaillé du

recensement, Norm Geisbreight demande s'il conviendrait que l'ACSP écrive une lettre de félicitations.

C'est la première lettre que l'ACSP a écrite après l'élection.

Jim Chauvin fait remarquer que bien que l'ACSP ne soit plus active dans les programmes de santé mondiale, elle est encore reconnue autour du monde comme une excellente association pour la santé publique. Il remercie l'ACSP pour son soutien historique et continu à la Fédération mondiale des associations de la santé publique, soutien qui dépend aussi de bénévoles experts. J. Chauvin invite les personnes intéressées par la santé mondiale à communiquer avec lui ou avec I. Culbert. Deux membres de l'ACSP travaillent actuellement avec la Fédération : Luis Caceres représente l'ACSP à l'Alliance des associations pour la santé publique des Amériques; et Thomas Piggott occupe le siège nouvellement créé pour un jeune professionnel de la santé publique au Conseil. Le prochain Congrès mondial de santé publique aura lieu en avril 2017 à Melbourne, en Australie, et toute personne intéressée par une démarche semblable à celle d'Équipe Canada est invitée à communiquer avec J. Chauvin. Enfin, J. Chauvin suggère que l'on explore les possibilités de collaborer avec d'autres organismes de santé publique outre-mer sur les répercussions mondiales des questions de santé publique, puis que l'on sollicite du financement de projet commun.

Alycia Fridkin salue l'ACSP pour l'augmentation du contenu autochtone à la Conférence; elle a été particulièrement inspirée par la plénière de ce matin sur le racisme et la racialisation au Canada. En tant qu'organisme déterminé à aborder ces iniquités, l'ACSP a la possibilité d'examiner comment atténuer les facteurs structureux et institutionnels qui empêchent les Autochtones de participer à la prise de décisions à l'Association. A. Fridkin propose de prévoir dans le processus de sélection des administrateurs un siège désigné pour une personne autochtone, ce qui lui donnerait voix au chapitre et pourrait faire avancer notre travail de lutte contre les iniquités, ce qui est une priorité de santé publique.

Cette notion a déjà été proposée au Comité de sélection et au c.a. On avait exprimé l'inquiétude que ce soit perçu comme une réponse purement symbolique, mais comme il s'agit maintenant d'une suggestion en séance de l'AGA, elle sera de nouveau soumise au Comité de sélection. Elle s'inscrit aussi dans l'examen continu, par le c.a., du rôle de l'Association à l'égard du rapport de la Commission de vérité et réconciliation. L'ACSP engagera le dialogue avec plusieurs organismes inuits, métis et des Premières Nations pour tisser des liens avec eux et pour comprendre quels seraient les meilleurs moyens pour

l'Association d'avancer et d'apporter son soutien sans que ce soit d'une façon paternaliste ni colonialiste. L'ACSP a ouvert le dialogue et collaboré avec la First Nations Health Authority durant Santé publique 2015 et travaillé en collaboration avec l'Assemblée des Premières nations durant Santé publique 2016. On enverra une lettre au Ralliement national des Métis et à Inuit Tapiriit Kanatami pour les inviter à collaborer à Santé publique 2017 et aux conférences suivantes. Le c.a. prend cet enjeu très au sérieux, et s'il entend dire par les communautés autochtones qu'un siège réservé à un administrateur ou une administratrice autochtone au c.a. est la meilleure façon d'agir, c'est ce que l'ACSP fera.

A. Fridkin présente une motion pour créer un siège désigné; une discussion s'ensuit :

- Sans s'opposer à la motion, on s'inquiète du fait que ce soit une réaction normale à un problème, mais que nous n'avons pas consulté la communauté en question. Il pourrait s'agir d'une solution, mais nous ne savons pas ce que la communauté autochtone veut que nous fassions. La prudence est de mise.
- Les communautés autochtones nous diront ce qu'elles pensent de cette option si nous créons ce siège. C'est une action affirmative qui peut démontrer le sérieux de notre engagement.
- On se dit d'accord avec l'approche de prudence. Les communautés autochtones devraient être consultées avant de créer quelque chose qui peut ou non correspondre à leurs souhaits et à leurs besoins.
- On suggère d'amender la motion en disant que le processus sera étudié, mais de ne pas prendre de décision sans avoir d'abord entendu les communautés.
- Si l'on crée un siège désigné, seuls les membres qui s'identifient comme étant Autochtones devraient pouvoir voter pour pourvoir ce siège. L'avantage supplémentaire est que cela peut faire partie du recrutement de nouveaux membres auprès des personnes et des organismes autochtones.
- Bien qu'il soit très en faveur de la motion d'A. Fridkin, P. Hasselback présente la motion de la déposer à l'AGA 2017. Conformément à la procédure parlementaire, la nouvelle motion est immédiatement mise aux voix et l'emporte sur la mise aux voix de la motion précédente.

Motion : *Alycia Fridkin/Cathy Donovan*
 QU'IL SOIT RÉSOLU que l'ACSP crée au moins un siège désigné pour une personne autochtone au conseil d'administration. .../

Motion : *Paul Hasselback/Marie Loyer*
 QU'IL SOIT RÉSOLU de déposer en séance la motion de créer au moins un siège désigné pour une personne autochtone au conseil d'administration. .../ADOPTÉE

Motion : *Paul Hasselback/Marie Loyer*
 QU'IL SOIT RÉSOLU que la motion de créer au moins un siège désigné pour une personne autochtone au conseil d'administration soit renvoyée à l'AGA 2017 en attendant un examen pour savoir comment cela peut se faire, un examen des modifications à apporter aux règlements administratifs et à la constitution, et l'occasion de consulter les organismes autochtones concernés. .../ADOPTÉE

On fait remarquer que l'ACSP a besoin d'un parlementaire et on apprécierait que ce soit un membre bénévole.

Shafi Bhuiyan, de l'École de santé publique Dalla Lana, indique que les médecins formés à l'étranger qui viennent au Canada sont une ressource inexploitée. À peine 2 % de ceux qui viennent au Canada peuvent obtenir un emploi agréé dans leur profession. Un programme élaboré par l'École l'an dernier pour leur offrir de la formation en recherche et en gestion de la santé publique a été bien reçu. S. Bhuiyan demande s'il y a moyen de les accepter comme membres spéciaux, compte tenu du fait qu'ils n'ont pas d'emploi, mais s'intéressent à la santé publique et ont de nombreuses idées à contribuer. Ils ont besoin d'une chance de se rapprocher de la communauté de la santé publique.

Cette suggestion sera transmise au Comité de développement de l'effectif.

Drona Rasali dit avoir proposé à l'AGA de l'an dernier que l'on recrute des membres parmi les agents de santé publique locaux et remercie l'ACSP d'avoir agi en menant diverses campagnes d'adhésion. En ce qui concerne la diversification des sources de financement, la suggestion de faire quelque chose dans le domaine de la santé mondiale est bonne. Avec le changement de gouvernement, le Canada est de retour sur la scène mondiale, et l'ACSP est bien placée pour aborder les questions de santé publique mondiales. De plus, en ce qui a trait aux diplômés en médecine formés à l'étranger qui sont au Canada, beaucoup sont des professionnels de la santé publique hautement qualifiés et peuvent être une excellente ressource. Il est suggéré que l'ACSP ait un « service des projets spéciaux » auquel le personnel et les bénévoles pourraient collaborer, et que l'on sollicite des projets financés par le secteur privé dans le domaine de la formulation des politiques.

Shannon Turner mentionne les objectifs de développement durable, en particulier l'objectif de paix et de justice, et note que le Programme de renforcement des associations pour la santé publique (PRASP) de l'ACSP était un puissant outil d'enseignement dans d'autres pays sur les façons de faire de la mobilisation

communautaire et de créer des politiques pour la santé. Il pourrait être possible de créer un nouveau PRASP sous un mandat différent, lié aux objectifs de développement durable.

7.0 Allocution spéciale

A. Robinson Vollman souhaite la bienvenue à l'invité Michael Moore, chef de direction de la Public Health Association of Australia et président de la Fédération mondiale des associations de la santé publique; celui-ci invite les participants à assister au Congrès mondial de santé publique qui aura lieu en Australie en avril 2017. Dans son allocution, il remercie Jim Chauvin pour ses contributions en tant qu'ancien président de la Fédération.

8.0 Mot de la fin et date de la prochaine assemblée

A. Robinson Vollman remercie les membres de l'ACSP, dont beaucoup soutiennent financièrement l'Association et font don de leur temps et de leur savoir-faire. Elle exprime aussi ses remerciements et son appréciation aux administrateurs pour leur travail à l'appui des objectifs stratégiques de l'Association; aux bénévoles pour les nombreuses heures qu'ils ont consacrées aux divers comités et groupes de travail; aux associations et aux groupes qui ont été partenaires et collaborateurs; aux commanditaires; et au personnel de l'ACSP.

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu en juin à Halifax (Nouvelle-Écosse) durant Santé publique 2017.

Motion : *Sharon Yanniki/Joel Kettner*
QU'IL SOIT RÉSOLU de lever l'assemblée générale annuelle de l'ACSP du 15 juin 2016 (13 h 42).
.../ADOPTÉE